

# Les joyusetés de l'orthographe

Autor(en): **Margot, Ch.-Gab.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **39 (1901)**

Heft 45

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199012>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
**L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER**  
 Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
 St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :  
**BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE**

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50  
 ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements ontent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.  
 Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## Le triomphe de la carafe.

L'autre jour, pour la première fois — non la dernière, sans doute — l'eau du Pays-d'Enhaut a inondé le sol lausannois. Était-ce l'émotion ? était-ce la joie de se trouver enfin dans la capitale, dont on lui parlait depuis longtemps comme de la terre promise ? Plutôt, était-ce rébellion ? Peut-être bien. Dame ! on n'échange pas ainsi la vie au grand air de la montagne et la liberté, la liberté surtout, contre un long emprisonnement dans de noirs tuyaux de fonte. Maintenant, au lieu de vagabonder capricieusement dans les pâturages ensoleillés, en contant fleurettes aux gentianes et aux soldanelles, puis, de s'en aller, par les torrents, les rivières et les fleuves, à la grande mer, l'eau de l'Élivaz devra gravir, dans d'étroits tuyaux qui réprimeront ses élans, de hautes maisons à cinq ou six étages, pour finir prosaïquement sa course dans la baignoire ou dans la marmite. Certes, il y a bien là de quoi se révolter. Terrassiers et paveurs infatigables de notre bon Lausanne, vos beaux jours ne font que commencer.

La question des eaux est l'une des plus vieilles parmi celles qui agitent périodiquement les habitants de la capitale, si calmes d'ordinaire. Le Lausannois n'a pas la réputation d'être buveur d'eau, tant s'en faut, mais, c'est égal, il ne cesse d'en réclamer. Cette éternelle question de l'eau a déjà fait passer de bien mauvais moments à nos édiles. A présent, assure-t-on, nos autorités seront tranquilles pour un temps; nous avons de l'eau en abondance; nous en avons de quoi noyer tout le canton en quelques secondes.

« J'avance, comme un fait incontestable, que l'eau est un article de première nécessité », disait déjà, en 1866, dans le *Conteur*, un de ses rédacteurs, M. S. Cuénoud. « Demandez à ceux qui ont enduré les horreurs de la soif, ajoutait-il, et ils vous diront ce qu'ils auraient payé pour avoir une goutte d'eau, même de celle que fournissent les fontaines de Lausanne après un jour de pluie ».

« Je reconnais aussi que Lausanne n'est pas le Sahara; je ne sache pas que personne y soit mort de soif ! L'eau viendrait-elle à manquer, qu'il y aurait encore, comme dernière ressource, le parchet de St-Laurent. Avouez cependant que c'est une petite consolation que de ne se sentir qu'à deux pas de la misère, et qu'en toutes circonstances une modeste aisance a bien son mérite ».

« C'est cette aisance que les autorités lausannoises viennent de procurer à leurs administrés. Mais entendons-nous. Il ne s'agit pas de donner à chacun une petite maison bien propre, avec cour et jardin, et trois mille livres de rente, mais bien de doubler le volume des eaux potables de la ville, en y faisant arriver 200 onces d'eau de plus, en moyenne ».

« Qu'est-ce qu'une once d'eau ? demandez-vous — C'est un écoulement régulier de trois pots d'eau par minute, 180 pots par heure, près de onze chars par jour, et, par année, 2365 mètres cubes ».

« Dans tous les pays civilisés, on estime au moins à 150 litres par personne et par jour la quantité d'eau nécessaire aux besoins de la population. Nous devrions donc avoir à Lausanne, en ne se basant que sur une population de 20,000 âmes, un débit assuré de 463 onces d'eau, sans compter les exigences de l'avenir ».

« Savez-vous ce que nous donnait nos fontaines publiques, en octobre dernier — octobre 1865 ? — 124 onces d'eau, dont les trois quarts s'écoulaient en pure perte ! Avouez que nous étions loin de compte ».

« ...Quelques hommes dévoués, entrepreneurs, ont cherché une source, ils en ont trouvé plusieurs et finalement, après bien des luttes et de courageux efforts, ils ont recueilli dans un réservoir une eau belle et abondante, qui donnait 300 onces il y a deux semaines. Un de nos chimistes l'a analysée et l'a trouvée plus pure qu'aucune des eaux que nous recevons aujourd'hui à Lausanne; elle cuit bien les aliments, ne fait pas traîner le savon et ne crevasse pas les mains comme celle du torrent de St-Saphorin ».

« Eh bien, cette source, la commune vient de l'acheter; dans quelques mois, elle sortira de nos fontaines claire et limpide ».

Telle était la situation en 1866. Aujourd'hui, en 1901, chaque Lausannois dispose de 500 litres d'eau; même le plus fervent des abstinents n'en saurait venir facilement à bout. En tout cas, nous n'avons plus d'excuse pour ne pas mettre de l'eau dans notre vin. Il est bon de le rappeler, en ce temps d'élections.

## Les meïges vaudois.

Le célèbre médecin Levade écrivait de Vevey, le 24 janvier 1788 :

« Une dame respectable de cette ville (Vevey) me dit l'autre jour qu'elle venait de voir une femme qui s'imaginait avoir été contrainte à commettre un vol, par un maléfice qu'elle croyait lui avoir été jeté par quelqu'un de son endroit. Elle ajouta que cette femme, en retournant dans son village, avait rencontré par les chemins un homme qu'elle ne connaissait pas, qui, après l'avoir saluée et regardée avec attention, lui dit :

— Ma bonne femme, vous avez quelque chose d'extraordinaire sur votre visage; on vous a sûrement jeté un sort.

— Je le crois, avait répondu la femme, car j'ai eu aujourd'hui des mauvaises pensées.

— Eh bien ! quand vous serez chez vous, ôtez tous vos habits et cherchez soigneusement la cause de votre mal, et lorsque vous l'aurez trouvée, jetez-la tout de suite au feu.

Cette femme assurait qu'après avoir exécuté avec soin ce qu'on venait de lui prescrire et cherché longtemps inutilement, elle avait trouvé un petit paquet dans un pli de ses vêtements, et l'avait brûlé d'abord sans examiner son contenu, et que dès cet instant ses bonnes pensées lui étaient revenues.

Nos paysans croient encore aux sorciers, aux maléfices, etc. Lorsque les maïges igno-

rants, qu'ils vont consulter pour leurs maladies et celles de leurs chevaux, n'y entendent rien, ils leur disent que « c'est un mal donné, contre lequel les remèdes ordinaires ne peuvent rien, n'ont aucune force, aucune vertu ». Ils recourent alors à des femmes qui ont la réputation de savoir des prières pour ces maux-là, qu'elles balbutient à genoux, en faisant des gestes mystérieux sur la personne ou sur la bête. Si la nature, plus forte que le mal, guérit le malade, comme il arrive pour l'ordinaire, lorsqu'elle n'est point contrariée par le soi-disant médecin, la réputation de cette femme, et surtout de sa prière, augmente; on la demande de tous côtés; et l'on conclut que, puisqu'elle peut guérir les maux, elle peut aussi les donner; d'où naissent des soupçons, des haines, des animosités contre des personnes innocentes et accusées, sans fondement, de maléfices.

De tels abus et de semblables erreurs doivent nuire étrangement aux progrès des connaissances parmi cette classe de personnes: en conséquence, il me semblerait nécessaire que les pasteurs, surtout ceux qui sont appelés à prêcher dans les campagnes, cherchassent à désabuser les habitants des restes de cette ancienne superstition, à leur dévoiler l'ignorance et l'imposture de la plupart de leur maïges et à les engager à recourir dans leurs maux à des personnes plus éclairées ».

LEVADE.

## Les joyusetés de l'orthographe.

Heureux bambins ! Ah ! comme il fait bon être enfants, de nos jours !... Ne s'avise-t-on pas de réformer l'orthographe, de l'affranchir de toutes règles strictes. Désormais, plus de pensums pour thèmes trop chargés de fautes, plus de copies, de retenues, c'est l'anarchie orthographique; chacun écrit comme il lui plaît, met deux *l* à voler, attendu qu'on ne vole bien qu'avec deux ailes et que l'orthographe de ce mot était un illogisme manifeste; on écrit *tabac* avec ou sans le *c*, vu que cette dernière consonne ne change rien à la fumée et qu'un Grandson n'y perdra rien... Heureux bambins, heureux écoliers !

Mais ce qui me chagrîne dans cette affaire, c'est que je ne pourrai plus rire désormais d'une orthographe défectueuse; c'était si amusant de voir tel mot écrit librement, sans aucun souci des règles établies !

Ainsi, tenez, je retrouve parmi des papiers, deux billets vieux de deux ans et d'une orthographe plus que libre. Ils m'avaient fort diverti, autrefois... Aujourd'hui, ils ne me disent plus rien, puisque, dans ce domaine, toute licence est permise. Le premier est d'un boursier communal; le voici :

« Monsieur,

« Je remet les 10 francs au porteur que j'ai retenu à M. X. cela ne lui allait pas bien je lui ait promi et ce qui est promi et du il ma dit qui vou lait assez vous les redonné enfin jai peut

les lui rétenir je ne lait pas revu de puis là visite.

» Recevez mes sînsère salutation.

» L'... »

C'est assez bien, comme vous voyez, pour un boursier communal surtout.

Le second billet est plus licencié encore. C'est un brave père de famille qui écrit à la régente de son garçon.

Jugez.

« Madame X. Raigente.

» Je vous avise de Bien vouloir donner un ardois et qualier, Mon garçon a lage de recevoir les aiffet décol cinon sa j'ai crirai une plainte au département comme quoi vous servés les hanfans des riche et non au pauvre Je ne veux poin en acheter ils vous fau pas nous prendre pour des fôu à Y...

» J. B. »

Voulez-vous bien ne pas sourire ! Souvenez-vous que toute orthographe est juste ; nous jouissons maintenant de la *liberté d'écrire* comme de la *liberté de conscience*. Ce brave boursier communal qui m'écrivait, il y a deux ans, ne se doutait pas, alors, que le jour viendrait où il m'apprendrait l'orthographe ; et ce père de famille qui n'alla pas à l'école est aussi avancé que moi.

A ceux qui croiraient que j'ai voulu rire, j'offre de montrer les deux billets cités. Je les conserve comme de précieux documents de l'orthographe transitoire.

Heureux enfants ! soyez rassurés ; désormais vous n'obérez plus qu'à votre sautillante fantaisie, et quelque orthographe que vous puissiez adopter, — dormez en paix elle sera la bonne.

On ne saurait vous mieux aimer !

CH.-GAB. MARGOT.

### Lo Savoyâ et lè z'âo.

Djan-Marie Brechoud étai on Savoyâ que demôoravè pè St-Gingorfe, on galé petit veladzo qu'est drai vis-à-vis d'èin face dè Vevay.

Djan-Marie étai on vilho valet que ne s'étai jamé mariâ ; n'étai pas retso, bin sein faut, mâ l'avâi tot parai oquîè : 'na carraie avoué on courti et sè tegnai on moué dè dzenelhîes que l'âi fasiont ti lè dzo dâi rafâiès dè bio z'âo.

Adon, quand l'èin avâi prâo s'embarquâvè avoué sa liquiette, travaîsâvè la gollie po allâ veindre sè z'âo ào martsi dè Vevay, et, coumeint fasâi cé trâfi ti lè demar, don lo dzo dâo grand martsi, ti lè cacapâvro lo cognessant et ti cliâo qu'aviont einvîa dè fèrè dâi z'omelettès allâvant vai Djan-Marie que sè tegnai adé avoué sa lotta, sa crebelhiè et sè panairons tot proutso dè la Grenette.

Y'a on part d'ans, dou farçeu dè pè Vevay, que bévessant quartetta à la Vapeu et qu'aviont vu débarquâ noutron Megnat sè décidâront dè l'âi fèrè 'na petita farça.

Ye vont don vai Djan-Marie qu'avâi dza étalâ perque bas sè crebelhiès et sè crebelhions et coumeint l'avâi on bocon chà et que lo sèlâo baillivè fermo cé dzo quie, noutron Savoyâ avâi trè son gilet à mandez dè manière que ne l'âi restâvè su lo casaquin què sa tsemise et sè tsaussès que fasâi teni avoué on bet dè ficalla dè pousta.

— Dièro veindè-vo lè z'âo hoai ? l'âi fe ion dè cliâo farçeu.

— Vont satanta-cin la dozanna, l'ami ! repond lo Savoyâ.

— Diablio ! l'est gros tchâi ! mâ, tot parai, se vo volliâi no rabattre cinq centimes pè dozanna, on vo z'ein preindrâi tant qu'on porrâ ein boutâ dein voutrès brès ! l'âi fe l'autro dâi cacapâvro.

Adon Djan-Marie fe état dè sè crâisi lè mans su lo pétro po vaire à pou près dièro l'èin porrâi teni dinse et ruminâvè qu'ein sè corbeint

on bocon ein derraï, l'étâi bin lo diablio sè dinse on ne l'âi poai pas eintsatellâ sa-t'à houit dozannès et que sarâi atant dè veindu rîque-raque ; pu, quand l'eut sondzi on bocon, lâo fâ :

— Et-bin, va que sai de, lè z'amis ! mâ ti lè z'âo que vo laissèrè corre perque bas et que vo z'ècliaffèrè ein lè m'eintsatellènt su lè brès saront po voutron compto !

— Lo bon san ! firon lè z'autro.

— Et bin, allejn !

Djan-Marie sè crâisè don lè brès ein djeigneint lè mans su se n'estome et lè dou compagnons, ein sorizeint sè miront à l'âi eintètsi lè z'âo lè z'ons après lè z'autro su lo pétro à noutron Megnat, que m'einlève se ne l'âi ein aguelhiron pas dinse cinq dozannès et demi, qu'on ne l'âi véyâi papi lo meinton.

Mâ, vouaiquie lo plîie galé ; ion dâi farçeu, quand ve que l'arrevâvânt ào bet, trè son couté et, avoué la serpetta, copè la ficalla que fasâi teni lè tsaussès ào Savoyâ et vouaiquie lè patalons dè flutaine à Djan-Marie que l'âi riblillont tot avau tantquie su lè solâ, que noutron pourro coo sè trovâ tot ein pantet avoué sè z'âo su lè brès.

Ma fai, vo vaiddès d'ice quinna potta l'a fe et vo z'arâi failu vaire recaffâ cliâo dzeims qu'é-tiont perque ; lè damès et lâo serveintès sè dépâtsiont dè sè retraci avoué lâo panâi ein sè boutseint lè ge avoué lè mans po ne pas cein vaire ; cliâo que passâvont riziont que dâi sorciers ein vouaïent cé l'homme nu du la capetta avau, avoué fenameint 'na tsemise que dâi petits revolins dè bise fasiont prevolâ lè pantets dè ti lè côtès ; enfin quiet, l'étâi tot parai 'na ruda pouèta farça et per bouneheu qu'âo bet dè 'na vouarba, on gaillâ que passâvè eut pedi dè noutron pourro Megnat et l'allâ l'âi remontâ sè tsaussès et lo dètserdzi dè sè z'âo et lè reboutâ dein lo panâi, kâ, quand âi dou farçeu n'è pas fauna dè vo derè que n'aviont pas met dou pi dein on solâ po dècampâ ào plîie vilo. \* \*

### Pinson.

NOUVELLE, PAR Arthur Dourliac.

I

Lorsque Pinson fit son apparition dans le gai et riant village de Fontaine-Notre-Dame, il pouvait avoir trois ans.

D'où venait-il ? Nul ne le sut jamais ; du ciel probablement, ainsi que les oiseaux chanteurs disparaissant l'hiver et au printemps, descendant des nues comme si Dieu ouvrait sa main puissante pour lâcher cette poignée de plumes.

Sous les vertes frondaisons d'un tilleul centenaire, là, au milieu des mousses et des herbes folles, entre des touffes odorantes de menthe et de mélilot, un petit garçon, la tête sur son coude en guise d'oreiller, dormait, le dos appuyé à une croix tombale du vieux cimetièrè où des générations de bons et braves paysans reposaient en paix sous le regard de Dieu.

Un trille de fauvette, sauant la nature en fête, réveilla le dormeur ; il souleva ses paupières alourdies et se mit à sourire.

Un oisillon se balançait sur une branche, contemplant de son œil rond l'enfantelet cueillant des pâquerettes autour de lui, et paraissant se demander de quel nid était tombé ce tout petit.

Trois personnes apparurent sous le porche de la vieille église ; deux vieillards, grand-père et grand-mère, tenant par la main leur petit-fils.

C'était l'anniversaire du bon papa et on ne manquait jamais, en ce jour solennel, d'assister à la sainte messe dès le matin. Bien vert encore sous leurs cheveux tout blancs, ces deux vieux étaient robustes comme deux chênes et le bambino tout faible, tout délicat, semblait à côté d'eux un flexible roseau.

Une légère claudication l'obligeait à se servir d'une petite canne, alors que l'aîné marchait très droit, s'appuyant à peine, seulement comme un jeune homme, sur le bras de sa vieille compagne, et l'air maladif de ce bébé de cinq ans faisait res-

sortir la prestance toujours belle du septuagénaire. Soudain, un cri de surprise : « Grand-mère, bon papa, regarde donc ! »

Sous le vieux tilleul, le petit abandonné gazouillait le plus gaiement du monde et un pinson, perché au-dessus de sa tête, l'écoutant gravement, lui répondait en son langage :

« Pauvre petit ! dit la bonne dame tout émue ; vois donc, mon vieux. »

Et, penchée sur l'enfant, l'embrassant, le caressant, elle l'interrogea doucement, bien doucement pour ne pas l'effrayer.

« D'où viens-tu, mon mignon, où est ta maman ? »

Ouvrant de grands yeux étonnés, le marmot répondait dans un patois bizarre, inconnu de la région.

Rassuré par ce ton affectueux, ces bonnes caresses, il ne pleurait pas et, tendant les mains, il riait de tout son cœur au petit infirme.

« Nous ne pouvons pas laisser ainsi cet enfant, dit le grand-père. Allons demander conseil à notre bon curé, nous préviendrons ensuite M. le maire. »

— Pourquoi ne pas l'emmener chez nous ? il se serait si bien !

— Tu n'y songes pas, Henri.

— Oh ! dis, grand-mère, je serais si content !

— Mais il n'est sans doute qu'égaré, objecta le grand-père, ses parents le cherchent peut-être.

— J'espère bien que non, dit vivement Henri avec le naïf égoïsme de l'enfance. N'est-ce pas, mon petit, que tu veux bien venir avec moi ? Je t'en apprendrai des jeux ! La moitié de mes joujoux sera pour toi ! Et mon beau cheval rouge ?

Le marmot ne répondit pas ; il se contenta de mettre sa menotte potelée dans la frêle main du garçonnet.

En procession, on se rendit au presbytère et, après une longue conférence avec le vénérable prêtre, il fut décidé, sur les instances du petit-fils à qui ses grands-parents ne savaient rien refuser, que si personne ne réclamait son protégé, il grandirait à côté de lui.

Jamais ni père, ni mère ne vinrent réclamer l'enfant perdu, et, dans la crainte qu'il n'eût pas été baptisé, M. et Mme Bouchard furent parrain et marraine et donnèrent leurs noms, Marie-Joseph, à leur filleul. « Afin, dit le bon curé, qu'il fût sous la protection du meilleur ménage du ciel et du meilleur ménage de la terre. »

A la grande joie d'Henri, « son petit frère », comme il aimait à l'appeler, fut installé définitivement dans cette maison hospitalière, bien connue des malheureux et de ceux qui souffraient.

Il n'y eut rien de changé dans la famille, il n'y eut qu'un enfant de plus.

Braves et excellentes gens que ces vieux époux dont la tendre affection, la communion parfaite évoquait le souvenir ému de Philémon et Baucis. « Oui, mon vieux. — Oui, ma vieille ! » et d'un regard long et complaisant, ils se miraient dans les yeux l'un de l'autre.

Dieu leur avait donné le bonheur d'une union sans nuages, il ne leur avait pas ménagé les épreuves. Des deuils successifs les avaient frappés dans leurs plus chères affections, mais, loin de dessécher leur cœur, cela les avait rendus encore plus humains et charitables.

Aussi, celui que sa mère naturelle avait si cruellement abandonné pouvait bénir la Providence qui, par l'intercession du petit infirme, lui avait donné la meilleure des mères adoptives.

C'était du reste un délicieux enfant que ce bambin joufflu, emplissant la maison de ses cris joyeux. Du matin au soir, ce n'était que ramage continu, bruyants éclats de rire auxquels se mêlait parfois la frêle voix du petit malade.

Depuis que ce gai compagnon partageait ses jeux, Henri perdait peu à peu cet aspect grave et mélancolique particulier à ces pauvres bébés qui, ne devant pas vieillir, ont un air vieillot avant l'âge.

Son extérieur paraissait chétif et son pâle visage s'animait d'un reflet de vie.

Le grand-père contemplait d'un œil attendri cette métamorphose.

La santé retraits sous son toit, cadeau de bienvenue de l'enfant trouvé.

« C'est une vraie bénédiction que ce gamin-là, femme, disait-il, il est gai comme un pinson et ses chansons, son babill, ont rendu des couleurs aux joues de notre Henri... »

« Gai comme un pinson ! » ces mots répétés sans cesse devinrent un second baptême, et bientôt ce